

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 10 décembre 2020
N° de dossier.: 115805.00209/10887

André Turmel
Direct +1 514 397 5141
aturmel@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT
2020-2029 DU DISTRIBUTEUR
Dossier : R-4110-2019 Phase 1**

Chère consœur,

La FCEI donne suite à votre lettre du 3 décembre dernier demandant de réagir à la deuxième demande de report de l'échéancier par HQD dans sa lettre du 27 novembre 2020.

HQD mentionne :

« qu'à la lumière, notamment de l'état d'avancement, il a entrepris une réflexion quant aux meilleurs moyens afin de répondre à la demande et ce, sur la durée du plan. Les résultats de cette réflexion pourraient modifier substantiellement certains aspects de sa stratégie d'approvisionnement. Le Distributeur estime être en mesure de faire part à la Régie de l'état de sa réflexion au courant du mois de février 2021.

En effet, à la lumière des événements des derniers mois, le Distributeur n'est pas en mesure d'affirmer, tant que cette réflexion ne sera pas terminée, que ses stratégies afin de répondre à la demande demeurent les plus optimales. »

Les motifs au soutien de la demande de report de HQD apparaissent vagues, non seulement quant aux raisons précises pour lesquelles un tel report est demandé, mais aussi quant à la réflexion du Distributeur qui est en cours.

Rappelons que, par la Loi sur la Régie de l'énergie à l'article 72 et en vertu du Règlement sur la teneur et la périodicité du plan d'approvisionnement, HQD est tenue de déposer son plan aux trois ans sur un horizon de dix ans.



FASKEN


Le dernier plan d'approvisionnement adopté le 20 décembre 2017 par la Régie pour l'horizon 2017-2026 est déjà bien loin et l'approche suggérée par HQD mérite d'être discutée, selon la FCEI.

La FCEI demande la tenue d'une rencontre préparatoire dans les meilleurs délais durant laquelle HQD pourra répondre aux questions de la Régie et des intervenants sur les motifs plus clairement définis d'un tel report et indiquer un échéancier clair pour la suite du dossier.

Cette rencontre préparatoire pourrait se tenir la semaine du 14 décembre ou immédiatement au retour en janvier.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



André Turmel

AT/lid

